

EDITION

1ER MARATHON BDX

DATE

18.04.2015

HEURE

21:30

PRÉNOM

LAURENT

NOM

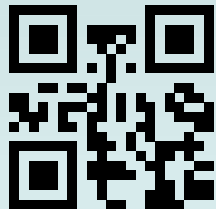
FERANDIER

DOSSARD

10545

SEXE

HOMME



18  
AVRIL  
2015

### HEURE DE DÉPART

Marathon : 20h

Marathon Duo : 20h

Marathon Relais : 20h

Semi-Marathon : 21h30

### HORAIRES RETRAIT DES DOSSARDS

Vendredi 17 avril: 9h - 19h

Samedi 18 avril: 9h - 17h30

Attention forte restriction circulation le 18 avril.

Accès : Plus d'informations sur  
[www.marathondebordeauxmetropole.com](http://www.marathondebordeauxmetropole.com)

### CONSIGNE : RAPPEL



Dans le cadre du plan Vigipirate,  
les volontaires vous demanderont  
d'ouvrir votre sac.

ATTENTION :

Uniquement les "Gym Bags" fournis lors  
du retrait des dossards seront acceptés en consigne.

# PASS DOSSARD

COMPETITION

SEMI MARATHON DE BORDEAUX M

STATUT INSCRIPTION

INSCRIT

CODE D'INSCRIPTION

321531

STATUT DOSSIER

COMPLET

DATE D'INSCRIPTION

19.11.2014

CODE RESERVATION

BO1531321531

NUM. COMMANDE

377746

**PARTICIPEZ AU GRAND JEU-CONCOURS  
ET GAGNEZ 20 ANS DE VACANCES  
AVEC NÉMÉA**

**NÉMÉA FÊTE SES...  
20 ANS**

---

**Bulletin à remettre au stand Néméa.**

\*Nom .....

\*Prénom .....

\*Adresse postale .....

.....

\*Adresse e-mail .....

\*Téléphone ..... \*Âge .....

\*Mentions obligatoires

Extrait du règlement du jeu « Néméa fête ses 20 ans et offre 20 ans de vacances »  
La société NEMEA MANAGEMENT PARTICIPATIONS, SAS au capital de 800 000 €, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 487 500 068, dont le siège social est Immeuble Diamant - 10 bis rue Gutenberg - 33700 Mérignac (ci-après la « Société Organisatrice »), organise un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Néméa fête ses 20 ans et offre 20 ans de vacances » (ci-après dénommé « le jeu ») se déroulant du 17 avril 2015 à 9 heures au 18 avril 2015 à 19 heures inclus au sein du Village Expositant du Marathon de Bordeaux Métropole.  
La participation à ce jeu est ouverte à toute personne physique et majeure à la date du début du jeu (ci-après les « participants ») soit à la date du 17 avril 2015. Pour participer, le candidat devra remplir correctement les informations obligatoires demandées sur le bulletin de participation qu'il trouvera soit sur la convocation des participants au Marathon émise par les organisateurs du Marathon sous la forme d'un coupon-jeu à détacher soit sur le stand « NEMEA » situé au sein du Village Expositant du Marathon de Bordeaux Métropole ; Le règlement de ce jeu est déposé à l'étude de la SCP CARBONNIER DE DEUVAERDERE, huissiers de justice associés à Bordeaux (57 cours Georges Clémenceau). Le règlement peut être obtenu gratuitement et sur simple demande en écrivant à la Société Organisatrice à l'adresse suivante : SAS NEMEA MANAGEMENT PARTICIPATIONS - JEU CONCOURS - Immeuble le Diamant - 10 bis rue Gutenberg - 33700 MERIGNAC. Les timbres liés à la demande écrite d'une copie du règlement seront remboursés au tarif lent sur simple demande.